

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de BORT-L'ÉTANG

Dossier n° PC06304522L0003

date de dépôt : 10/05/2021

demandeur : Monsieur ALAS Raphaël et Madame
AUZANCE Laurence

pour : construction d'une maison individuelle

adresse terrain : lieu-dit « Le Bourru »
63190 BORT-L'ETANG

ARRÊTÉ 2022-26
Retrait d'un permis de construire en cours d'instruction
A la demande des pétitionnaires

Le maire de BORT L'ETANG,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le permis de construire n° PC06304522L0003 déposé le 10/05/2022 ;

Vu la demande d'annulation en date du 20/06/2022 ;

ARRÊTE

Le permis de construire est annulé.

Fait à BORT-L'ÉTANG, le 30/06/2022

Le maire,



Josiane HUGUET

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales